

- Carrières et matériaux

Chef de carrière

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

18/12/2023

N° DE FICHE

RNCPI5277



Missions

Sous la responsabilité du responsable d'exploitation, le chef de carrière organise la production conformément aux objectifs fixés par l'entreprise, en mettant en œuvre la chaîne d'extraction, de traitement et d'expédition des matériaux, dans le respect des réglementations relatives à la sécurité et à l'environnement.

Activités

- Réunit les conditions d'une productivité optimale de l'exploitation et à cette fin coopère étroitement avec les services de maintenance technique, environnement et foncier, de sécurité, de qualité et de commercialisation des produits, et peut être également en contact avec des interlocuteurs externes à l'entreprise.

Métiers liés

- Chef de carrière
- Chef d'exploitation de carrière
- Chef d'équipe en carrière

CERTIFICATEURS

Federation de l'industrie du beton
Commission paritaire nationale de l'emploi
(CPNE) carrières et matériaux

CONVENTION COLLECTIVE

3249 Convention collective nationale des industries de carrières et matériaux de construction

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- Par expérience (VAE)

BC01 - La gestion de production en carrière

- Participer à la mise en place et au suivi des dossiers administratifs concernant les ouvertures ou les évolutions de sites en relation avec les services administratifs concernés et sa hiérarchie
- Organiser et suivre les travaux de ses équipes en tenant compte des éléments administratifs et techniques prévus et en relation avec sa hiérarchie concernant :
- La découverte, le suivi d'exploitation et le réaménagement d'un site
- L'extraction et le transport des matériaux par les engins de carrière
- Développer une organisation de la maintenance des matériels permettant de limiter les arrêts de production
- Organiser la prévention sécurité pour l'ensemble des collaborateurs
- Préparer, organiser et suivre les interventions des prestataires externes
- Participer à la préparation et au suivi des budgets et des coûts d'exploitation en liaison avec sa hiérarchie

BC02 - Le process de fabrication des granulats

- Organiser et suivre les opérations de traitement des matériaux sur la carrière en fonction des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production, jusqu'au stockage et aux expéditions
- Réaliser les contrôles et vérifications des installations avant leur mise en fonctionnement, prendre en compte les consignes et instructions de production
- Décider en conséquence du lancement de la fabrication
- Contrôler le bon déroulement des opérations de traitement sur l'ensemble de la chaîne de production. Détecter, alerter ou remédier aux dysfonctionnements
- Piloter le process de traitement des granulats en respectant le programme de production et les procédures internes
- Assurer le traitement administratif de son activité en renseignant les documents relatifs à la production

BC03 - La foration et le minage

- Organiser et contrôler les travaux de foration et de minage par les équipes internes ou externes
- Organiser les travaux de foration, participer à la conception ou à la vérification d'un plan de foration et contrôler son exécution
- Élaborer ou participer à l'élaboration des plans de tir afin de contrôler leur mise en œuvre par les équipes concernées
- Contrôler et analyser les travaux d'abattage des roches sur le plan de la sécurité et des résultats des tirs

BC04 - La sécurité et l'environnement en carrière

- Respecter les consignes et les dispositions réglementaires en matière de sécurité/prévention et veiller à leur application par les personnels internes et externes.
- Respecter les consignes et les dispositions réglementaires en matière d'environnement et veiller à leur application par les personnels internes et externes.
- Participer à l'amélioration continue dans le cadre des démarches Qualité Sécurité Environnement dans son entreprise

BC05 - La qualité en carrière et l'environnement normatif

- S'assurer de la qualité des matériaux produits en regard des exigences professionnelles (normes, spécifications) et celles particulières à son entreprise et ses clients
- Réagir en cas de dérive qualité constatée aux différentes étapes de la production dans le cadre des procédures définies



BC06 – La communication et le management de proximité

- Développer une communication adaptée en fonction des interlocuteurs internes et externes
- Organiser, mobiliser et coordonner le travail des équipes en veillant à utiliser au mieux les compétences de chacun

BC07 – Le management des équipes autour de projets d'entreprises

- Organiser et mobiliser les ressources humaines nécessaires à l'activité de son site
- Impliquer ses équipes autour des projets d'entreprise et gérer les résistances au changement
- Appliquer les réglementations relatives au droit du travail
- Participer au recrutement et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Construire la cohésion intergénérationnelle
- Evaluer les compétences des collaborateurs, identifier les besoins de développement et de formation
- Identifier les potentiels de ses collaborateurs et favoriser leur évolution professionnelle

BC08 – La biodiversité en carrière

- Identifier les enjeux de la biodiversité
- Identifier le lien entre les carrières et la biodiversité
- Respecter la biodiversité dans sa carrière et remonter les situations sensibles
- Comprendre et suivre les prescriptions de son arrêté préfectoral
- Proposer des actions de prévention en carrières
- Définir et mettre en œuvre son plan d'actions
- Maîtriser sa communication



Modalités d'évaluation

Évaluation du formateur portant sur les savoir et les savoir-faire, sous forme de QCM en ligne et/ou cas pratiques – 50% de la note globale. Dossier écrit remis au jury au moins 2 semaines avant la date du jury dans lequel le candidat décrit les dispositions prises en matière de respect de la biodiversité de sa carrière, des prescriptions de l'arrêté préfectoral, du plan d'actions et de sa communication – 50% de la note globale. Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/right-files/export/4896>